

Image not found or type unknown



# Bail commercial et renouvellement de loyer

Par **christouf**, le **24/05/2009** à **13:54**

Bonjour,

Je suis propriétaire des murs d'un restaurant.

Le bail de celui-ci a été signé pour la 1ere fois le 01/04/1983, renouvelé en 1992 puis en 2001 jusqu'au 01/03/2010 pour un loyer trimestriel de 1000 €.

Mes questions sont les suivantes :

- 1- De combien puis-je augmenter le loyer et quelle sont les démarches a entreprendre ?
- 2- Que se passe t il si le locataire refuse ce loyer proposé ?

Merci d'avance.